

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC INC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC INC. au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*PLN s.e.n.c.r.l.*¹

Saint-Hubert, le 10 septembre 2025

¹ Par Guillaume Millette, CPA auditeur

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC INC.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

(non audité)

Page 4

	2025	2024
PRODUITS		
Subvention de soutien à la mission - Ministère de l'Éducation, responsable du loisir et du sport	132 530 \$	114 671 \$
Cotisations des membres	21 684	20 578
Programme Placement Sports & Loisirs - Appariement	19 764	26 507
Formation	12 820	18 830
Dons	5 251	5 706
Produits dérivés et autres revenus	940	719
Autre subvention - Ville de Montréal	500	135
Publications	298	656
Subvention Aide à la collecte de dons	-	14 027
Conseil québécois du loisir (CQL) - Projet parascolaire	-	938
	193 787	202 767
CHARGES		
Salaire et charges sociales	167 468	131 296
Matériel et services informatiques	13 449	10 347
Repas, réunions et congrès	10 637	13 698
Frais de location	5 498	4 796
Honoraires professionnels	5 174	4 430
Déplacements	4 553	9 268
Assurances	4 550	4 537
Télécommunications	3 041	4 111
Projet - Gestio (Logiciel gestion des membres)	2 487	15 752
Frais bancaires	2 001	2 105
Taxes et permis	1 798	2 924
Poste et messagerie	1 295	1 595
Impression de publications et droits d'auteurs	1 120	3 067
Fournitures de bureau et papeterie	760	1 901
Prix - Panthéon	618	12
Redevances - RAC	580	400
Publicité et promotion	394	3 327
Dépenses - Projet Expédition DX	-	33 036
Sous-traitance - Projet Aide à la collecte de dons	-	3 720
Redevances aux clubs	-	3 275
	225 423	253 597
Insuffisance des produits sur les charges	(31 636) \$	(50 830) \$

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

(non audité)

Page 5

	2025	2024
Solde au début	106 752 \$	157 582 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(31 636)	(50 830)
Solde à la fin	75 116 \$	106 752 \$

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC INC.

BILAN

31 MARS 2025

(non audité)

Page 6

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	87 284 \$	131 199 \$
Appariement à recevoir - Programme Placements Sports & Loisirs	6 625	22 822
Frais payés d'avance	3 030	2 991
	<hr/>	<hr/>
	96 939 \$	157 012 \$
	<hr/>	<hr/>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 4)	8 980 \$	22 857 \$
Revenus perçus d'avance (cotisations des membres)	12 843	14 662
Apports reportés (note 5)	-	12 741
	<hr/>	<hr/>
	21 823	50 260
	<hr/>	<hr/>
Actifs nets		
Non affectés	75 116	106 752
	<hr/>	<hr/>
	96 939 \$	157 012 \$
	<hr/>	<hr/>

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

(non audité)

Page 7

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(31 636) \$	(50 830) \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Appariement à recevoir - Programme Placements Sports & Loisirs	16 197	(22 823)
Frais payés d'avance	(39)	(287)
Créditeurs	(13 877)	10 743
Apports reportés	(12 741)	(2 224)
Revenus perçus d'avance (cotisations des membres)	(1 819)	1 249
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(43 915)	(64 172)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	131 199	195 371
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	87 284 \$	131 199 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est l'association provinciale officielle des radios amateurs du Québec et est considéré comme un organisme sans but lucratif du point de vue fiscal.

Son objectif est de regrouper tous les clubs radioamateurs et les intervenants du monde radioamateur du Québec, former, développer et promouvoir les communications radioamateurs à des fins scientifiques, de loisirs, communautaires, humanitaires et d'urgence lors de situations particulières. De plus, il vise à mettre en place, développer et maintenir tout réseau de communication pour la radioamateur au Québec et favoriser le développement de tout outil nécessaire à la diffusion et à la promotion du monde radioamateur au Québec.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits perçus d'avance concernent les cotisations reçues pendant l'exercice courant, mais se rapportant au prochain exercice.

Les ventes de biens et services sont comptabilisées lorsque les biens sont livrés ou les services sont rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré et le prix a été établi ou peut être déterminé.

Comptabilisation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent annuellement des heures de travail afin d'assister l'organisme dans la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des appariements à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et autres crédateurs.

3. Immobilisations corporelles imputées aux résultats

Les coûts des immobilisations corporelles détenues par l'organisme sont les suivants:

	2025	2024
Équipement de télécommunications	39 071 \$	39 071 \$
Matériel informatique	15 706	15 706
Logiciel informatique	18 239	15 752
	<hr/>	
Excédent des produits sur les charges	73 016 \$	70 529 \$

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles acquises à un coût total de 2 487 \$ ont été imputées directement en charge aux résultats.

4. Crédoiteurs

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	2 947 \$	9 889 \$
Salaires et charges sociales à payer	4 292	7 671
Visa à payer	1 161	3 747
Redevances aux clubs	580	1 550
	<hr/>	
	8 980 \$	22 857 \$

5. Apports reportés

	2025	2024
Subvention de soutien	-	12 741 \$

	2025	2024
Solde au début	12 741 \$	14 965 \$
Moins : Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(12 741)	(14 965)
Plus: montant reçu pour l'exercice suivant	-	12 741
	<hr/>	
Solde à la fin	-	12 741 \$

6. Programme Placements Sports & Loisirs

L'organisme cède temporairement à un autre organisme indépendant "Desjardins Gestion de patrimoine" la propriété d'environ 20 % des dons admissibles au Programme Placements Sports & Loisirs, l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme ainsi qu'une portion des revenus de placements relatifs à ces sommes. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme car la propriété et la gestion ont été cédées à cet organisme indépendant pour une période minimale de 10 ans au niveau du capital.

Au cours de l'exercice, l'organisme a recueilli des dons admissibles totalisant 5 251 \$, lui donnant droit à un appariement de 25 205 \$.

Un montant de 19 114 \$ (env. 80 % de l'appariement) a été versé directement à l'organisme et a été constaté comme revenus durant l'exercice, puisque la totalité a été utilisée pour financer les activités de l'organisme. L'organisme a également reçu 650 \$ en distributions, présentés dans les revenus de l'exercice.

La valeur comptable de ce fonds s'élevait à 35 871 \$ au 31 mars 2025 (valeur marchande : 37 758 \$).

7. Engagements

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 19 189 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026	1 191 \$
2027	1 227 \$
2028	1 264 \$
2029	1 302 \$
2030	1 381 \$
Autres	12 824 \$

8. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.